

Conservation du CC en seconde session :

NON

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Note minimale pour valider une  
UE/EC :

0

Modalités de contrôle des connaissances du MASTER 1 Etudes russes

Responsable.s : Gayaneh Armaganian-Le Vu

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Elément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle Continu) et/ou ET (Examen Terminal) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)			Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de <b>seconde</b> session	Période 2 (semaine calendaire)
--	----------------	----------------------	--	--	--	--	--	--	-----------------------------------	--	-----------------------------------

**1er semestre**

UE 1A	Socle commun obligatoire	6	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
	Outils de la recherche TD 172- (Lyon 3) - MCC de Lyon 3	3									
	Humanités numériques appliquées (selon MCC du CDI)	3									
UE 1B	Compétences en langue	9	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
	Traduction (thème russe)- RUS 4101	3	100%			Devoirs à la maison (sans temps limité coefficient 1) et Devoir sur table (durée 3H) coefficient 2			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	Pratique de la langue (version russe) - RUS-4107	3	100%			Devoirs à la maison (sans temps limité coefficient 1) et Devoir sur table (durée 3H) coefficient 2			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	LV2 (selon MCC du Centre des langues)	3									
UE 1C	Approfondissement disciplinaire Obligatoire	15	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
		3	100%			Devoir sur table (dissertation 4H)			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	Civilisation RUS 4109	3	100%			Exposé de 20 minutes + constitution d'un dossier + participation au cours			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24
	Linguistique (Lyon 3) MCC de Lyon 3	3									au plus tard semaine 24 (2025)
	Cours ENS dans un autre département au choix ouvert aux non spécialistes (selon MCC du département)	3									
	Analyse de presse -RUS 4103	3	100%			Exposé (20 minutes)+ devoirs à la maison sans temps limité			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)

**2ème semestre**

<b>UE 2A</b>	<b>Socle commun obligatoire</b>	<b>3</b>	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
	Cours d'Humanités numériques du CID (selon MCC du CID)	3									
<b>UE 2B</b>	<b>Compétences en langue</b>	<b>9</b>	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
						Devoirs à la maison (sans durée de temps limitée coefficient 1) et Devoir sur table (durée 3H) coefficient 2				écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	Traduction (thème russe)- RUS 4201	3	100%						semaines 2 à 22		
						Devoirs à la maison (sans durée de temps limitée coefficient 1) et Devoir sur table (durée 3H) coefficient 2				écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	Pratique de la langue (version russe) - RUS-4207	3	100%						semaines 2 à 22		
	Cours LV2 du Centre des langues (selon MCC du Centre des langues)	3	100%								
<b>UE 2C</b>	<b>Approfondissement disciplinaire Obligatoire</b>	<b>18</b>	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
	Mémoire de recherche	15	100%			Mémoire et soutenance				au plus tard semaine 37 (2025)	
	Expériences en milieu professionnel	3	100%			Rapport				au plus tard semaine 37 (2025)	

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 15-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, **aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.**

**La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).**

**Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.**

**Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.**